



CONCERTATION

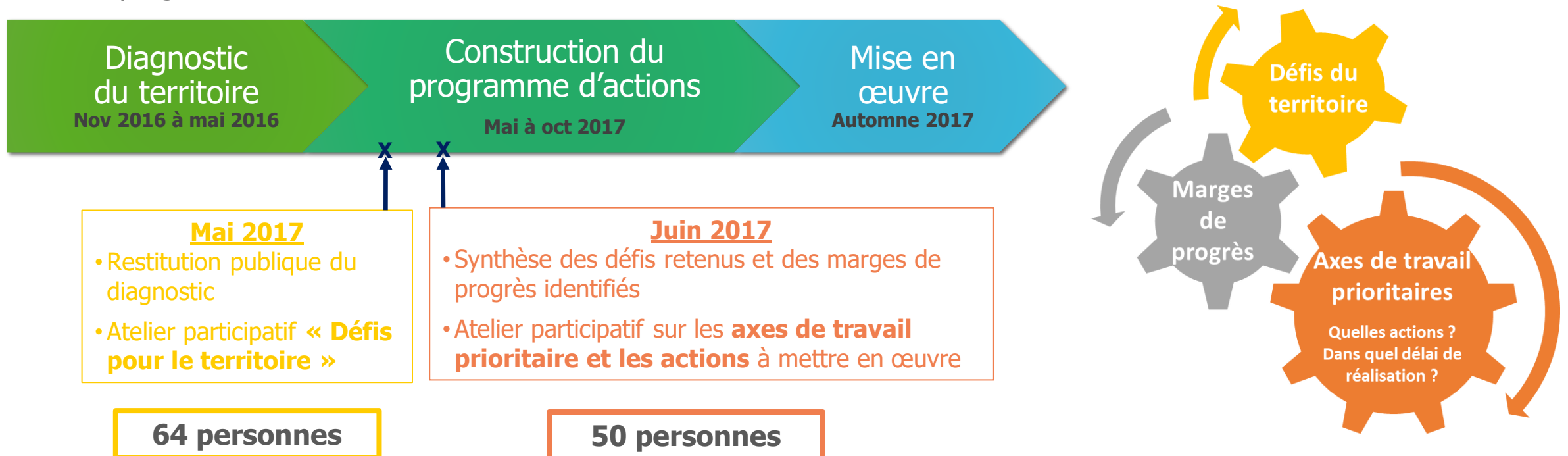
Démarches
participatives
conduites depuis
2016

brocé- ande
communauté



Élaboration du PROGRAMME D' ACTIONS de DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Adhésion de Brocéliande Communauté au réseau BRUDED – au 1^{er} janvier 2017.
- Intégration de BC au dispositif d'accompagnement national de la *DDmarche* - avril 2017
 - Dispositif d'accompagnement dynamique permettant de conduire la démarche de BC vers l'opérationnalité en moins d'1 an
 - Accompagnement technique et méthodologique (outils) par le CPIE Forêt de Brocéliande (Concoret) pour la construction du programme d'actions



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- En vue de la création du Repaire Made in Brocéliande
 - **Une démarche de concertation des entreprises et des partenaires :**
 - Fin 2016-2017 : 70 entretiens individuels avec des entreprises du territoire
 - 2017 : Consolidés par 12 entretiens entreprises « grand-comptes » et entretiens individuels avec les partenaires du développement économique (CCI, CMA, BGE, La Cordée etc.)
 - 2018 : Deux Ateliers participatifs de construction du programme : 30 participants et 20 participants.
 - 2018 : Une soirée de rencontre entreprises sur la thématique du pilier Artistique du Repaire (40 entreprises)
 - Présence d'entreprise lors de certain COPIL lors de l'écriture du Programme
-

• **BIODIVERSITÉ : programme « *Agir pour la Biodiversité en Brocéliande* »**

- Construction du 2^{ème} programme – 2023/2026
- **Juillet 2021 :**
 - **Atelier participatif** pour recueillir les **souhaits et attentes des habitants** en matière d'action et thématique à travailler dans le cadre du 2^{ème} programme d'actions sur la biodiversité
→ ~ 40 personnes
- **Mars à mai 2022** - Après présentation des axes retenus pour ABB n°2 :
 - **Concertation auprès des partenaires experts** pour alimenter le contenu opérationnel des axes avec les actions dont ils ont la charge dans le cadre de leur compétence ;
→ 7 structures partenaires
 - **Atelier participatif** pour recueillir les **contributions des habitants sur la mise en œuvre opérationnelle des 5 axes thématiques du programme ABB2.**
Exemples des contributions :
 - Questionnaires sur l'utilité d'un outil à développer ou sur le rôle d'un comité citoyen ;
 - Idées de thématiques de la biodiversité sur lesquelles s'appuyer pour organiser un événementiel annuel ;
 - Sur carte du territoire, localisation des lieux devant faire l'objet (selon eux) de travaux de renaturation ou d'aménagements favorisant la biodiversité ;
 - Renseignement d'une base de contacts en vue de la constitution de futurs groupes de travail thématiques.
→ 35-40 personnes

☰ MOBILITÉ

- **2018 → Liaisons cyclables interbourgs**
 - Groupes de travail élus / habitants / associations en 2018 pour la définition des tracés de 12 liaisons cyclables
- **2023 → Réalisation du plan de mobilité simplifié**
 - **Organisation d'une large concertation accompagné par un prestataire :**
 - Kiosques dans chaque commune sur l'espace public pour aller à la rencontre des habitants et capter les publics qui n'ont pas l'habitude de participer aux temps de concertation plus classiques → **~ 200 personnes interrogées**
 - Balades itinérantes pour la réalisation de diagnostics communaux → **~ 45 personnes**
 - Enquête sous forme de questionnaire pour comprendre les habitudes et attentes des habitants en matière de déplacement sur le territoire → **570 réponses**
 - Réalisation d'un atelier dédié aux 18-25 ans pendant le forum job d'été → **~ 60 personnes**
 - Réalisation d'un séminaire pour définir la stratégie mobilité et préfigurer le plan d'actions du PDMS → **~ 50 personnes mobilisées**



PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE *ou schéma de développement des énergies renouvelables*

Demande de Brocéliande Communauté (extrait CCTP) :

La planification énergétique devra être partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire, les communes et les habitants.

Lors de la mobilisation et de la concertation, le risque de conflit lié à l'acceptabilité des projets sera pris en compte. Le bureau d'étude devra proposer une **méthodologie d'animation, d'acculturation et de concertation** pour faciliter la **participation active** des élu-es, techniciens, partenaires et habitants.

L'organisation d'une concertation doit permettre la **création de conditions d'acceptabilité face au développement de nouveaux projets EnR**. Le contexte de forte interrogation des habitants face aux projets doit être pris en compte.

Le bureau d'étude s'appuiera sur : des temps d'échanges, des retours d'expériences, le recueil des perceptions des habitants (au travers d'enquête par exemple), etc ...

Proposition du bureau d'étude :

- **Atelier grand public** (fin phase 3) : Sensibiliser à la transition énergétique, Communiquer et échanger sur les enjeux de développement des EnR.
 - **Atelier élu-es ouvert au grand public** (cours phase 4) : Permettre aux participants de formuler des préconisations paysagères, patrimoniales et environnementales au développement des EnR – par groupes de travail par filière.
-